

# CONSEIL DE COLLEGE DES SCIENCES DE LA SANTE

Date : MERCREDI 30 MARS 2022

Salle Henri Bricaud - Visioconférence Zoom

---

**Présidence** : M. Benoît Elleboode, directeur général Agence Régionale de Santé (ARS).

**Présents** : Pr Jean-Luc Pellegrin, Pr Pierre Dubus, Pr Caroline Bertrand, Pr Nicolas Sevenet, Dr Jean-Benoît Corcuff, Pr Patrick Dehail, Pr Fleur Mougín. Pr Marie-José Boileau, Pr Pierre Bordachar, Pr Isabelle Bestel, Dr Noémie Duclos, Dr Bertrand Glize, Pr Didier Lacombe, Dr Sylvie Colomer, Mme Séverine Barandon, Mme Corinne Jeandonnet, Mme Muriel Szarzynski, M. Matthieu Couillaud, M. Etienne Delamarre, M. Maxime Maury.

**Excusés** : Pr Ahmadou Alioum, Pr Simone Mathoulin-Pélissier, Pr Cécile Bébéar, Pr Marine Aulois-Griot, Dr Isabelle Baudrimont, Mme Gabrielle Martin.

**Représentants de l'administration** : Mme Véronique Chassaing, Mme Emilie Méry, Mme Estelle Narran-Méallarès.

---

Monsieur Elleboode, président du conseil du collège des sciences de la santé, ouvre la séance.

Le Professeur Pellegrin informe les conseillers que les élections des représentants des personnels au conseil de collège auront lieu les 9, 10 et 11 mai prochains. Il propose donc de modifier la date du prochain conseil, pour que les membres actuels puissent se réunir une dernière fois avant le vote de renouvellement.

Après échanges, la date du 3 mai à 17h est arrêtée.

## FORMATIONS

---

- **Validation des modifications de parcours de master dans la mention sciences du médicament et des produits de santé, pour la rentrée 2022**

Les Professeurs Pellegrin et Sevenet présentent la restructuration de la mention effectuée dans le cadre de la nouvelle accréditation, et en premier lieu le changement d'intitulé et de responsables : le parcours de M2 « Management international : développement pharmaceutique, production et qualité opérationnelle » devient « Développement pharmaceutique, management de la production et qualité opérationnelle », de manière à clarifier la communication auprès des étudiants. Les nouveaux responsables de parcours sont les Dr. Col et Kauss. Sur le fond, le parcours est renouvelé à l'identique.

Le Professeur Sevenet explique ensuite que le parcours de M2 innovant « Klin e-Pharm » (e-Parcours et innovations pharmacie clinique et pharmacocinétique), vient remplacer le parcours « Sciences pharmaceutiques et pharmacotechnie hospitalière ». Il apporte des compléments aux domaines visés dans la mention en renforçant de nouveaux aspects (lien ville-hôpital, télémédecine, utilisation du numérique en santé).

Enfin, un nouveau parcours de master est créé : le parcours de M1 « Plantes à valeur santé et biomolécules d'intérêt ». L'objectif est de former les étudiants aux plantes à valeur santé et au domaine des compléments alimentaires.

Ces modifications ont été approuvées en conseil d'UFR et en CFVU.

***Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité à la restructuration de la mention ainsi présentée.***

- **Parcours Innovation en Santé du master santé**

Le Professeur Pellegrin présente le parcours Innovation en Santé, porté par Mme Boniface et M. Cazanave.

Ce parcours propose une formation transversale, pluridisciplinaire et intégrative dédiée à la compréhension des mécanismes physiopathologiques et des innovations thérapeutiques en santé.

Il a reçu un avis favorable au dernier conseil d'UFR.

***Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité au nouveau parcours ainsi présenté.***

- **Campagnes de recrutement des étudiants en master pour le collège santé**

Le Professeur Pellegrin présente le récapitulatif des périodes de campagne de recrutement des étudiants en M1 Santé publique, Santé publique en e-learning, Industries Pharmaceutiques et Produits de Santé, Plantes à valeurs santé et biomolécules d'intérêt, et Technologies pour la santé. Ces éléments ont déjà été validés en CFVU, mais doivent également être portés à la connaissance des membres du conseil de collège en vue de validation.

***Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité à ces propositions.***

- **Organisation des candidatures MMOP pour les étudiants de LAS et licence (2<sup>ème</sup> chance)**

Le calendrier de candidatures en MMOP pour les étudiants de PASS a été approuvé lors du précédent conseil de collège. Le Professeur Pellegrin présente aujourd'hui celui proposé pour les étudiants de LAS et licence. Il a été adapté de manière à répondre à plusieurs exigences, et notamment prendre en compte à la fois les dates d'affichage des résultats de licences des structures partenaires, des périodes d'oral.

Il est proposé de constituer deux groupes, comme cela est le cas pour le PASS :

- Le groupe 1 (étudiants susceptibles d'être reçus dans la filière sans présenter l'oral) : une étude de dossiers effectuée par les membres du jury, permettra à un certain nombre de candidats d'être définitivement admis dans chaque filière concernée (dans la limite de 50% des capacités d'accueil définie pour les LAS et licences).
- Le groupe 2 comprend les étudiants susceptibles d'être reçus dans la filière après épreuves orales : celles-ci se dérouleront entre le 29/06 et le 06/07/2022.

Pour mémoire, lors de la première année de mise en place de la réforme, les étudiants de LAS devaient tous présenter les épreuves orales.

***Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité au calendrier ainsi présenté.***

- **Avis relatif aux objectifs pluriannuels d'admission à l'entrée de la 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle de l'université de Bordeaux 2023-2027**

Monsieur Elleboode commente le document en commençant par remercier l'effort qui a été fait, permettant d'augmenter significativement les capacités d'accueil en Médecine, Maïeutique et Pharmacie. Les objectifs maximums sont effectivement atteints. IL s'agissait là d'une préoccupation majeure de l'ARS, il faut donc saluer cette réussite.

Concernant l'Odontologie, l'objectif n'est pas atteint, mais l'UFR n'ayant pas encore les moyens matériels, financiers et humains lui permettant de former un nombre plus important d'étudiants, il n'a pas été possible de suivre les préconisations de l'ARS.

Le Professeur Bertrand indique également que bien que l'ARS ait proposé 30 fauteuils de chirurgie dentaire supplémentaires, il n'existe actuellement pas encore de lieu où les implanter.

Par ailleurs, de manière à tendre vers la trajectoire souhaitée, un travail de collaboration avec Poitiers est en cours, dans le but d'y créer une antenne universitaire.

- **Erratum capacités d'accueil pour la formation d'ergothérapie**

Monsieur Pellegrin et madame Duclos informent les conseillers d'une correction apportée aux capacités d'accueil de la formation d'ergothérapie présentées lors du précédent conseil. En effet, la répartition entre les places offertes via Parcoursup et via PASS/LAS était erronée.

Collège Sciences de la santé

Les 38 places offertes à la formation initiale sont ainsi réparties :

- Pour 2021/2022 : 19 places (et non 14) seront accessibles via PASS-LAS, et 19 places via Parcoursup, (auxquelles il convient d'associer 7 places réservées aux adultes en reprise d'études)
- Pour 2022/2023 : 38 places (et non 33) seront accessibles via Parcoursup

- **Parcours recherche santé : validation par anticipation avant EDN**

Dans le cadre de la réforme du 2eme cycle, les étudiants ont la possibilité de valider des points de parcours supplémentaires leur permettant d'améliorer leur score en vue des EDN. La validation de certaines UEs ou du stage du parcours d'initiation à la recherche pourrait y participer.

Une réflexion portée par le Pr Lafon est actuellement en cours au sein de l'UFR des sciences médicales.

Madame Lafon présente pour information l'état des lieux du projet.

- **Calendriers VAE et VAPP 2023**

Le Professeur Pellegrin présente les calendriers de dépôt de candidature en vue d'obtenir une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et une Validation des Acquis des Pratiques Professionnelles (VAPP) pour l'année 2022-2023.

L'ensemble des process et dates butoirs y sont colligées (dont envois et de retours des dossiers candidats, rapporteurs, envois aux composantes, dates de commissions).

***Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux calendriers ainsi présentés.***

- **Demandes de créations, modifications, suspensions et suppressions des Diplômes d'Université (DU et DIU) et capacités**

- **Modifications**

- DU APPROCHES PALLIATIVES (UFR des Sciences Médicales)
- DIU CARDIOLOGIE PEDIATRIQUE ET CONGENITALE (UFR des Sciences Médicales)
- DIU CHIRURGIE ORTHOGNATHIQUE (UFR des Sciences Médicales)
- DIU CHIRURGIE RETINO-VITREENNE (UFR des Sciences Médicales)
- DIU INFECTION ET TRANSPLANTATION (UFR des Sciences Médicales)
- DU MEDECINE MANUELLE OSTEOPATHIQUE (UFR des Sciences Médicales)
- DIU PHILOSOPHIE ET EPISTEMOLOGIE DE LA PSYCHIATRIE (UFR des Sciences Médicales)

- DIU PRATIQUE MEDICALE EN STATION THERMALE (UFR des Sciences Médicales)
- DIU PATHOLOGIES DE LA MUQUEUSE ORALE : DU DIAGNOSTIC AU TRAITEMENT (UFR des Sciences Odontologiques)
- **Suspensions**
  - DIU FORMATION DE FORMATEUR EN SIMULATION EN SANTE (UFR des Sciences Médicales)
  - DU SOINS EN PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE (UFR des Sciences Médicales)
- **Suppression**
  - DU TROUBLES BIPOLAIRE ET SCHIZOPHRENIE : APPROCHES THERAPEUTIQUES ; MODULE OPTIONNEL EDUCATION THERAPEUTIQUE (UFR des Sciences Médicales)

## Précisions :

Les modifications soumises au vote des conseillers portent essentiellement sur des changements de responsables, des ajouts de participants / partenaires, le nombre d'étudiants autorisés à se présenter, la fréquence des sessions d'enseignements.

L'ensemble de ces modifications ont préalablement été approuvées dans les différents conseils de composantes concernées.

***Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux modifications, suspensions et suppression ainsi présentées.***

## FINANCES

---

- **Tarifs Ecole d'été 2022 – ISPED**

Ces tarifs sont présentés pour information et précisent ceux qui concernent les inscriptions individuelles et ceux qui correspondent à une inscription institutionnelle.

- **Tarifs Diplômes Nationaux - Frais de Formation Continue 2022/2023 – ISPED**

Ces tarifs ont très légèrement augmenté, hormis ceux qui correspondent à l'enseignement à distance. Ces éléments sont présentés pour information.

- **Tarifs FMC 2022 : modifications**

Le Professeur Pellegrin présente et soumet à approbation les tarifs des formations courtes en DPC et hors DPC, pour l'année à venir.

*Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux tarifications ainsi présentées.*

## CONVENTIONS

---

- **Convention d'application pour le recrutement d'étudiants en santé publique et épidémiologie (INRS - université de Bordeaux / ISPED)**

Cette convention a pour objectif d'établir les termes du programme de recrutement d'étudiants de l'université de Bordeaux en master dans les domaines de la santé publique et l'épidémiologie, à l'INRS.

- **Avenant n°1 à la convention de délégation de subvention signée le 22/07/2020 – France Education International - université de Bordeaux / ISPED**

Cet avenant indique une diminution de la subvention allouée à l'ISPED, de 2%.

- **Convention n° 22D6NP009-0 relative au financement d'activités de formation et d'expertise réalisées par la chaire prévention de l'ISPED – Santé Publique France - université de Bordeaux / ISPED**

Il s'agit du renouvellement de cette convention, permettant de pérenniser le programme déjà en place.

Collège Sciences de la santé

- **Renouvellement partenariat université de Kyoto – université de Bordeaux**

Cette convention précise les modalités du programme d'échange d'étudiants au baccalauréat et à la maîtrise dans le domaine de la médecine.

Mme Chassaing indique que ce document mentionne une annexe (fiche technique université de bordeaux) qui n'est pas jointe à la convention. Il est précisé par le porteur qu'elle ne fait pas partie intégrante de cet accord.

Le Professeur Pellegrin soumet les 4 conventions à l'approbation des conseillers.

***Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux conventions ainsi présentées.***

## RESSOURCES HUMAINES

---

Le Professeur Pellegrin présente pour information, le Référentiel d'Equivalences Horaires 2021-2022 de l'ISPED.

**L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant aucun autre point à évoquer, la séance est levée.**

**Fin de la séance à 16h25.**

Fait à Bordeaux le 14 avril 2022

Le directeur du collège des sciences de la santé



Professeur Jean-Luc Pellegrin